



## Majorité municipale

### NG2, le cœur de ville en mouvement

Beaucoup de Montois se souviennent, souvent avec émotion, de ce qu'ont pu représenter les Nouvelles Galeries dans la mémoire collective de notre ville. Voilà maintenant quinze ans que ce lieu a commencé à périr, avant de fermer définitivement ses portes en 2008. Quinze ans que les Montois et les usagers du centre ville observent, chaque jour, des rideaux tirés et un bâtiment à l'abandon.

La majorité municipale a travaillé sans relâche à la recherche de solutions techniques, juridiques, financières pour que cet édifice puisse reprendre vie et qu'un projet puisse y être mis en œuvre.

Ce projet a été mûri, partagé et travaillé avec tous les acteurs du cœur de ville et avec tous les partenaires de la municipalité, au premier rang desquels figure l'Etat, engagé dans le projet Action cœur de ville.

Un jury très pluraliste et très ouvert s'est constitué, autour d'élus de la ville, de la majorité et de l'opposition, d'élus de l'agglomération, de partenaires, de professionnels et d'experts.

Le projet NG2 tel qu'il a été présenté aux Montois a recueilli l'unanimité des votes du jury, y compris des élus, de la majorité comme de l'opposition. NG2 aura besoin de toutes les énergies, de toutes les bonnes volontés pour être une réussite. Tout cela prendra du temps, administratif d'abord, de travaux ensuite, mais nous avons devant nous, enfin, une perspective d'avenir pour ce bâtiment resté si longtemps fermé.

Ce projet est celui dont le territoire a besoin. Le rayonnement du centre-ville profite à toutes et tous, au cœur urbain bien sûr, mais aussi aux quartiers de Mont de Marsan, comme à toutes les communes environnantes, de l'agglomération et d'ailleurs.

Ce projet est celui du respect d'un patrimoine, avec la conservation d'une façade emblématique de notre cité, et d'une signature architecturale

novatrice. Savoir conserver ce qui doit l'être, innover lorsque cela est nécessaire, c'est la ligne directrice que la majorité municipale s'est fixée. Ce projet, il est également complémentaire de l'offre existante. Logements étudiants, espaces de réunion et de séminaires, commerce, hôtel, constituent des équipements insuffisamment développés aujourd'hui dans notre ville, et à même d'y attirer de nouveaux flux de chaland, de visiteurs, de touristes, et de renforcer encore l'attractivité de notre ville.

L'arrivée d'un hôtel de 69 chambres suscite des craintes. Nous l'entendons, et toutes les mesures seront prises pour ne pas perturber l'activité des hôteliers déjà en place. Cependant, si des investisseurs sont prêts à développer une activité hôtelière à Mont de Marsan, c'est bien qu'ils ont identifié une insuffisance de l'offre existante.

L'action cœur de ville va bien au-delà, et l'action de vos élus de majorité sont sur tous les fronts. Offre commerciale, variété d'animations ou encore mise en valeur du patrimoine de notre ville, voici quelques-uns des axes sur lesquels vous nous avez fait confiance en 2020.

Quinze ans après la fermeture de ce lieu emblématique du cœur urbain, on ne peut que se réjouir de voir enfin le bout du tunnel.

**100% pour les Montois** / Charles DAYOT, Hervé BAYARD, Marie-Christine BOURDIEU, Farid HEBA, Nathalie GAAS, Gilles CHAUVIN, Pascale HAURIE, Philippe DE MARNIX, Catherine PICQUET, Christophe HOURCADE, Marie-Christine HARAMBAT, Marie-Pierre GAZO, Pierre MERLET-BONNAN, Geneviève DARRIEUSSECQ, Jean-Jacques GOURDON, Hicham LAMSIKA, Claudie BREQUE, Eliane DARTEYRON, Jean-Marie BATBY, Marina BANCON, Mathieu ARA, Chantal PLANCHENAU, Bruno ROUFFIAT, Jeanine LAMAISON, Mathis CAPDEVILLE, Delphine LEBLANC, Philippe EYRAUD, Nathalie GARCIA

## Opposition municipale

### L'euro symbolique des Nouvelles Galeries

Les Montois et les Montois sont attachés aux Nouvelles Galeries, et ce vaisseau amiral emblématique de notre cité, porteur de souvenirs, doit redevenir la locomotive qui participe à la redynamisation de notre cœur de ville. Si nous jugeons intéressants certains contenus du projet, tels que la création d'une résidence étudiante ou de locaux commerciaux, nous nous opposons à la réalisation d'un complexe hôtelier par le groupe Accor, qui mettra en difficulté les acteurs économiques montois. Nous dénonçons le fait que la redynamisation du centre-ville profite à de grands groupes plutôt qu'à nos entreprises locales. Créer une concurrence déloyale est à notre avis une erreur majeure de la majorité de Charles Dayot. Nous ne sommes pas dupes et savons que dans un premier temps le groupe Accor appliquera des tarifs attractifs en s'appuyant sur la puissance financière de cette entreprise nationale, ce qui déséquilibrera fortement l'offre des hôteliers historiques de la ville. Face à cette concurrence déloyale et dévastatrice, ils ont tout notre soutien. Nous connaissons tous la jurisprudence du cinéma Le Royal qui n'a pas résisté à l'arrivée du cinéma Le Grand Club subventionné illégalement par la Ville de Mont-de-Marsan, et nous ne souhaitons pas que cela se reproduise. Par ailleurs, la cession à l'euro symbolique du bâtiment acquis par la Mairie pour plus de 1 million d'euro représente une aide indirecte au bénéfice du groupe Accor notamment. Ce cadeau fait avec l'argent des Montois et des Montois est inacceptable. Quand la municipalité manie ainsi les deniers publics, elle met en péril les entreprises montoises. Cet argent public aurait dû servir à d'autres projets pour notre commune ou pour nos services publics. Nous pensons ici au service public de l'éducation, dont les agents sont en souffrance, à la végétalisation de la ville, qui se fait attendre, ou encore à la santé. Ceux-là même qui, hier, nous accusaient de ne pas aimer notre ville et ses habitants participent à une dérégulation économique mortifère dont les victimes seront les entreprises historiques de Mont-de-Marsan. Fidèles à nos valeurs et à nos idées, force de propositions, nous ne cesserons pas de soutenir les acteurs locaux pour défendre une autre vision de notre ville.

**Un Nouvel Elan Populaire** / Jean-Baptiste SAVARY, Céline PIOT, Alain BACHÉ, Françoise CAVAGNÉ, Frédéric DUTIN, Françoise LATRABE

### La vie devenue absurde

Localement, il n'y a pas de sens à céder les Nouvelles-Galeries pour l'euro symbolique à une entreprise, alors que l'on est encore embourbé dans une histoire de subvention illégale d'1,5 millions d'euros accordée à un cinéma privé, construit, heureux hasard, par la même entreprise. Pas de sens non plus à faire de cet ancien lieu populaire, un exemple de gentrification. Encore moins de sens dans un pouvoir qui se rétrécit sur lui-même au fur et à mesure qu'il retire les délégations aux adjoints et vice-présidents et démontre un certain autoritarisme en même temps qu'un certain mépris. Envers les élus d'opposition, c'est une chose, cela fait partie du jeu politique classique sans vision plus noble de la Politique. Ce qui est plus dérangeant c'est que ce mépris s'adresse également aux habitants, aux associations, aux agents de notre collectivité et à tout ce qui fait la vie de notre territoire. Ces actes locaux s'ajoutent aux dysfonctionnements plus globaux de notre société et latents depuis longtemps, dont la "période COVID", qui a souvent bon dos, n'est que le révélateur. Sur de nombreux sujets, les opinions se radicalisent jusqu'à parfois ne plus trouver de Commun. Parce qu'il est important de chercher les enseignements dans toute situation, il y a un côté salvateur dans ce phénomène : les idées et convictions vibrent encore. La capacité de réaction subsiste encore. Malgré les tentatives incessantes des dirigeants politiques et des médias d'appauvrir le débat public et de nous réduire à une simple masse uniforme, bête et inactive. Il nous faudra retrouver le chemin de l'échange. Car tout nous unit. Le simple fait de vivre sur cette terre nous encourage au partage. À nous de trouver les enseignements qui nous correspondent, pour pouvoir ensuite donner du sens à notre propre action. Marsan citoyen n'est pas exempt de l'exercice et tentera de créer les conditions du débat ouvert et constructif en temps voulu.

**Marsan citoyen** / Marie LAFITTE